

SEINE-PORT
ET
SAINT-ASSISE

E. DELAFORGES

MELUN

IMPRIMÉ CHEZ HÉRISÉ

1874

SOURCES

DOCUMENTS INÉDITS :

Manuscrit de Barbeau, Cartulaires, Nécrologes, Déclarations, Registres, etc.

DOCUMENTS IMPRIMÉS :

Voir les Biographies, articles Bouret, Caumartin, La Chapelle, Montesson, Orléans, Salm-Kirbourg, Sillery, Valence, Yvart.

Mémoires de Genlis, de Marmontel.

Le Dernier Abbé de cour, par H. Bonhomme.

Seine-Port et Saint-Assise

Prieuré de Saint-Assise

Seigneurs de Saint-Port

Seigneurs de Saint-Port et de Saint-Assise

Commune

Conclusion

Annexes

Les Maison anciennes

SEINE-PORT

et

SAINT-ASSISE

Seine-Port est un gracieux village des bords de la Seine, situé à peu près à égale distance entre Melun et Corbeil. Son nom vient de ce que c'était, de temps immémorial, un passage sur la Seine, Sequanae Portus, pour aller "du costé du Gastynois." Le mot port veut dire, en basse latinité, un passage d'eau et non un port de marchandises.

Au commencement du XIIe siècle, des religieux étant venus fonder, dans le pays, un ermitage qui devint une abbaye, le nom de Seine-Port fut changé en celui de Saint-Port. C'était l'esprit du temps de laisser sur toute chose l'empreinte de sa croyance. Toutefois, les deux noms se retrouvent dans les différentes chartes jusqu'en 1190; mais la dénomination religieuse finit par prévaloir exclusivement. A la Révolution, on donna ou l'on rendit au pays le nom de Seine-Port, qui est aujourd'hui le nom officiel.

PRIEURÉ DE SAINT-ASSISE

1135 ? "Il y avait, dans un lieu nommé Saint-Acire, cinq religieux, qui vivaient dans un grand repos d'esprit; ils se nommaient Renaud, Guillaume, Hermé, Raoul et Gautier." Ces religieux avaient construit leur ermitage sur le bord de la Seine, et l'avaient placé sous le patronage de St Acire.

Le nom de St Acire est, en latin, Acirius, Acerins, Acherins. On ne le trouve point dans les volumes déjà parus des Acta sanctorum des Bollandistes; il est seulement indiqué, dans une table de la Vie des Saints, par Chastelain, comme patron d'une église auprès de Melun. Ce doit être le même que St Acherie, Achericus, qui fonda, au IXe siècle, avec saint Guillaume, un monastère dans les montagnes des Vosges, et qui lui succéda comme abbé. Les religieux de Saint-Assise ne pouvaient donc choisir un patron plus convenable pour leur ermitage, caché dans une solitude, au milieu des bois.

La fête de Saint Acherie était fixée au 2 novembre, et, selon d'autres, au 3, peut-être depuis l'institution de la fête des Morts. Son nom fut donné au monastère qu'il gouverna et où il mourut; il s'étendit au village qui se forma tout auprès, et qui s'appelle encore à présent Échery, altération du nom primitif Achery ou Aichery.

Quant à l'ermitage de Saint-Acire, son nom fut modifié en celui de Saint-Assise ou Assise, par suite de la "prononciation brioise, coutumière, dit Rouillard, de mettre un s ou un z pour un r." De là, il n'y avait qu'un pas à faire pour dire Sainte-Assise, comme on prononce généralement aujourd'hui; mais cette dernière forme est évidemment fautive. Quelques personnes affectent de dire Seine-Assise, ainsi que faisait déjà le duc d'Orléans avant la suppression des saints par la Révolution.

Une dizaine d'années environ après la fondation de leur ermitage, les religieux de Saint-Assise, "désirant se perfectionner dans l'esprit de leur vocation, s'adressèrent à l'abbé de Preuilly, près de Donnemarie, et lui proposèrent leur maison, à la condition d'y établir un monastère de son ordre. Cet abbé se nommait Artaud; c'était un de ces trente gentilshommes que saint Bernard avait emmenés avec lui dans le cloître; et saint Etienne, abbé de Citeaux, l'avait envoyé à Preuilly pour y fonder un monastère de la même observance. Voyant que les religieux de Saint-Assise lui donnaient leur maison à la même condition, il envoya le moine Martin, cellerier de Preuilly, pour y établir un monastère dont il fut le premier abbé."

Preuilly avait déjà donné naissance à l'abbaye de Vauluisant, au diocèse de Sens; celle de Saint-Assise fut la seconde. C'était, alors, l'époque de cette floraison monastique qui fit éclore, en moins d'un siècle, rien que dans le diocèse actuel de Meaux, une vingtaine de ces établissements religieux. La création d'églises, de couvents, d'hôpitaux, était, en ce temps-là, non seulement une expansion de la foi, mais une forme de l'activité humaine.

La fondation de l'abbaye de Saint-Assise est indiquée au cartulaire de Preuilly, mais elle est rapportée plus au long dans celui de Barbeau. On y voit la charte de sa fondation par Louis VII, en 1145, et celle de son érection en abbaye en 1147. Elle prit le nom d'abbaye de Saint-Port : Sacer-Portus.

L'abbaye de Saint-Port reçut de grandes libéralités de Louis VII. Ce roi s'en déclara le fondateur, la prit sous sa protection et lui confirma tous les dons qui lui avaient été faits soit par lui, soit par d'autres.

"Le roi notre fondateur, sachant qu'il y avait, devant la maison, une pièce de terre à la convenance des religieux, laquelle appartenait à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, la fit échanger pour une autre... il leur donna le droit d'établir un gor, ou pêcherie dans la rivière."

Quelques années après, ayant appris que l'air de Saint-Assise était nuisible aux religieux," sans doute à cause de quelques endroits stagnants de la Seine et de la position de leur maison, trop près du bord de l'eau, "il leur conseilla de transporter leur abbaye dans un endroit appelé Barbeau, aussi sur les bords de la Seine, à trois lieues au-dessus de Melun, et il leur donna lui-même la place pour s'y établir." Cette translation fut confirmée par une charte de ce roi, en 1156. L'abbaye prit alors le nom de Saint-Port de Barbeau : Sacer-Portus de Barbello. Les chartes de fondation et de translation sont imprimées dans le Gallia christina.

Il n'y eut plus à Saint-Assise qu'un prieuré qui reprit son ancien nom, et qui resta sous la dépendance de la maison-mère. Les religieux de Barbeau conservèrent la terre avec les droits de seigneurie et autres, qui y étaient attachés. Dans la suite, les bâtiments du prieuré durent être reportés plus haut, pour cause de salubrité.

L'abbaye n'avait existé que dix ans à Saint-Assise. Après sa translation à Barbeau, elle prit de nouveaux accroissements. Les familles seigneuriales se signalèrent à l'envi par leurs libéralités; le nécrologe de Barbeau offre une nomenclature nobiliaire de bienfaiteurs, très intéressante pour la contrée. Le roi Louis VII lui continua ses faveurs; il la choisit même pour sa sépulture. On y célébrait son anniversaire, le 19 septembre, et l'on y conserva son tombeau jusqu'en 1793.

Un demi-siècle après sa fondation, cette abbaye était devenue importante, et son abbé était désigné par les souverains pontifes, comme arbitre de plusieurs différents.

Mais pour ne parler que de Saint-Assise, voici les documents qui le concernent.

1164 - Le pape Alexandre III confirme aux religieux de Barbeau tous leurs biens, notamment la terre de Saint-Assise avec ses dépendances, le bois de Beaulieu, et l'échange du bois de Saint-Jean fait à leur profit par les moines de Saint-Maur-des-Fossés.

Le bois de Saint-Jean, encore ainsi appelé, appartenait au prieur de Saint-Jean de Corbeil, dépendant de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Ce prieur possédait de toute ancienneté des cens à

Saint-Assise et à Saint-Port, un pressoir à Saint-Assise avec droit de pressurage sur certaines vignes, et un droit de mouvance féodale sur le fief de Collemart, aujourd'hui Moulin-Pessard, à Saint-Port. Des friches et pâtures, situées au-dessus de ce moulin, ont même porté le nom de terres de Saint-Jean jusqu'à la Révolution. En 1218, les chanoines de Notre-Dame de Melun prennent des vignes provenant de Robert de Boissise, cleric, moyennant 8 sols de cens envers le prieur de Saint-Jean, avec dispense de pressurer leur marc à son pressoir.

Le curé de Saint-Port devait lui présenter, chaque année, à la Saint-Jean, un chapeau ou couronne de roses comme redevance pour trois arpents de terre, lieudit les Chapeaux, donnés à la cure. Tous les droits du prieur furent plus tard incorporés à la baronnie de Saint-Port. Le seigneur, en recevant le chapeau de roses, donnait à dîner au curé et à son domestique.

1165 - Drogon de Machault reçoit de l'abbaye la moitié d'un pressoir et des cens à Saint-Assise, en échange de quatre arpents de prés sis à Barbeau.

1172 - Louis VII restreint le droit d'usage des gens de Saint-Port dans un tiers du bois de Beaulieu, qui appartenait à l'abbaye.

1201 - Anseau des Granges traite avec elle au sujet de la dîme qu'il avait à Saint-Port, moyennant 40 livres. Ce traité, renouvelé en 1137, est ratifié plus tard par Milon des Granges.

1230 - Odon de Bourron et Elisabeth d'Eprunes, sa femme, donnent à l'abbaye une vigne près du pressoir et de la granche (métairie) de Saint-Assise. Milon Bernard, prévôt de Melun, lui vend la même année ses droits de manses, dîmes, champarts, pressoir et vignes.

1233 - Arnould, maire-juge de Perthes, lui vend aussi tout ce qu'il possédait à Saint-Port, en cens, manses et terres.

Toutes ces donations, échanges et acquisitions ne laissaient pas que d'amener des difficultés; c'était un enchevêtrement de droits propre à les faire naître. Il y eut des contestations avec le curé de Saint-Port, au sujet des dîmes et surtout des Novales. Par un accord de 1240, celui-ci abandonne la dîme de Villiers, etc., et toute prétention sur les Novales à partir de la Fontaine-Gautier, et l'abbaye lui accorde trois unids de vin à prendre chaque année sur le pressoir de Saint-Port.

La même année, Milon de Genouilly donne à l'abbaye ses droits de pressurage entre Saint-Assise et Boissise.

1278 - Le roi Philippe-le-Hardi défend aux usagers de mettre leurs bestiaux dans les bois de l'abbaye avant la cinquième feuille, et interdit l'usage d'y cueillir un mai.

Philippe de Sarcelles, près d'Ecouen, professeur de physique (médecine?) à Paris, donne à l'abbaye 60 florins et un agneau gras à prendre chaque année sur les cens de Saint-Assise. Dans le langage de 1300 à 1400 le mot physicien veut dire médecin.

L'abbaye possédait à Saint-Port le moulin des Pallard ou Paillard, qui formait fief, et était tenu d'elle en censive; on le nommait aussi le Petit-Saint-Port.

En 1362, il appartenait à Jean de Saint-Port, dit Jeannot, ainsi que l'Hôtel secondaire de Saint-Port; il était simplement chargé d'une redevance annuelle de 6 deniers, pour la roue, envers l'Hôtel principal. Il fut vendu, en 1391, à Jean de Vaudetar, seigneur de Pouilly-le-Fort, et resta entre les mains de cette famille jusqu'en 1600 environ.

Les religieux de Barbeau comparurent en 1506 et 1560 à la rédaction de la coutume de Melun, comme seigneurs de Saint-Assise. Ils vendirent cette terre à la fin du XVIe siècle; mais ils conservèrent sur le fief, pendant un certain temps, le droit de suzeraineté, comme on le voit par une déclaration de 1669, où on lit :

"Item dépendent et relèvent de ladite abbaye plusieurs fiefs, terres et seigneuries; entre autres celle de Saint-Assise... appartenant à présent aux héritiers de M. de Caumartin."

Vers 1600, M. de Caumartin réunit la seigneurie de Saint-Assise à la baronnie de Saint-Port, et transféra au prieuré la demeure seigneuriale. Le prieuré avait dû se ressentir des événements de l'époque; mais son emplacement au sommet d'une colline dominant la vallée de la Seine offrait toujours le site le plus pittoresque pour la résidence du seigneur. Un château remplaça le prieuré; la chapelle fut conservée.

On lit dans un compte de 1613 :

"Payé au maçon qui a crespé la chapelle 45 livres.

"Payé pour avoir esté à Barbeau porter une lettre de Monseigneur, 12 sols.

Ceci montre que le nouveau seigneur était encore en relation d'affaires avec les anciens.

Le prieuré fut transporté plus loin; il est encore indiqué dans le Pouillé du diocèse de Sens, en 1626, sous le nom de Prioratus S. Acire. Dans une déclaration de 1635, le fief du Petit-Saint-Port est porté comme appartenant "aux religieux de l'Hermitage," qui en avaient gardé jusqu'alors la seigneurie censuelle.

A partir de cette époque, les traces du prieuré ou de l'ermitage disparaissent; il aura été détruit dans les guerres de la Fronde, pendant lesquelles les environs de Melun et de Corbeil furent ravagés par les troupes. Des ruines et des fondations mises à jour vers 1835, près de la ferme de l'Ormeteau, en étaient peut-être les derniers vestiges.

SEIGNEURS DE SAINT-PORT.

1180 ? - RENAUD I de Pomponne ou de Saint-Port est le premier seigneur connu; il avait épousé EMEGARDE de Saint-Port.

1224 - Renaud donne une dîme à l'abbaye de Barbeau, et lui vend les cens, pressoir et autres droits provenant du chef de sa femme.

1225 - GUILLAUME I de Saint-Port, chevalier, et PIERRE, tous deux fils de Renaud, réclament avec plusieurs habitants l'usage de différents chemins dans le bois de Beaulieu, et s'opposent à la clôture de ce bois, appartenant à l'abbaye. L'affaire est déférée à l'arbitrage de l'abbé du Jard, qui repousse leurs prétentions.

1228 - Pierre de Saint-Port, chevalier, vend à l'abbaye de Livry sa dîme de Barneau; il abandonne, en 1137, de concert avec AALÈS, sa femme, tout droit de gruerie sur les bois que l'abbaye de Barbeau avait à Saint-Port et à Saint-Assise.

1231 - THIBAULT I de Saint-Port, chevalier, assiste comme témoin à la vente d'une vigne en censive de l'abbaye.

1242 - JEAN I, son fils, vend à l'abbaye une pièce de terre entre Saint-Assise et la Seine.

1244 - THIBAULT II de Saint-Port, dit Bonnivaut, lui abandonne tout droit sur une vigne, à la Roche-Creuse.

1249 - JEAN II, fils de Guillaume I, renonce à tout droit sur un fief, que tenait Jean de Poitiers, à cause de Mathilde, sa femme.

ADAM de Saint-Port, son frère et THIBAULT III dit Bernard figurent comme témoins à cet acte de renonciation.

Juin 1249 - Pierre de Saint-Port, écuyer servant de Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, fait son testament par lequel il lègue à l'église du Jard et aux curés de Saint-Port 100 livres pour son anniversaire; à AVELINE, sa sœur, 20 livres; et autant à Aalès du Gripet, sa femme. Le Gripet était un fief de Nandy, près du port de Croixfontaine. Il est à présumer que Pierre de Saint-Port périt à la bataille de Mansourah, en Egypte, avec son chevalier banneret.

1255 - BERNARD de Saint-Port donne à l'abbaye de Barbeau sa maison de Paris.

1262 - RENAUD II de Saint-Port lui donne tout son bien. Il est mentionné au nécrologe de l'abbaye du Jard avec noble dame AMELINE, sa femme.

1290 ? - BERNARD Le Roux de Saint-Port est inscrit au nécrologe de Barbeau.

1300 ? - GUILLAUME II de Saint-Port est porté à celui du Jard comme chanoine-prêtre et profès.

1316 et 1332 - JEAN III de Saint-Port figure dans l'évaluation du douaire de la reine Clémence de Hongrie, veuve de Louis le Hutin, et de la reine Jeanne d'Evreux, veuve de Charles-le-Bel.
On y lit :

"Melun et les appartenances

"IIII m. CIX liv. III sols. III oboles

"Jehan de Seinct Port escuyer tient à Sainct Port et appartenances

"III xx liv. de terres et VII arrière-fiefs.

"Some pour le fief IIII liv., pour arrière-fiefs XXV sols.

"Et pour la haulte justice IIII liv.

Les sept arrière-fiefs devaient comprendre : l'Hôtel secondaire de Saint-Port, apanage des puînés; le Moulin-Paillard ou Petit-Saint-Port, à l'abbaye de Barbeau; le Moulin-Neuf avec cens, colombier à pied et justice moyenne et basse; le fief de Collemart ou Pessard; le fief de Boudoufle (bois de La Souche?); celui de CroixFontaine; une censive appartenant à l'abbaye de Saint-Père de Melun sur des maisons et terres à Saint-Port, et affectée à l'office du trésorier. La même abbaye avait, à cette époque, une redevance de quatre setiers de grains sur le fief et moulin de Collemart ou Pessard.

1350 ? - GUILLAUME III de Saint-Port devait occuper l'Hôtel secondaire.

1362 - JEAN IV de Saint-Port, fils de Jean III, reçoit l'acte d'aveu, foi et hommage, pour le Moulin-Neuf, de Jean Saussebernard; ce fief comprenait aussi le moulin Eustache, dit depuis moulin Foulon, situé au-dessous, et déjà en ruine en 1416.

1384 - JEAN V de Saint-Port, dit Jeannot, fils de Guillaume III, et damoiselle Lyénor DU CHASTELLE, sa femme, tenaient en fief de l'abbaye de Saint-Père une maison appelée le Bichot, "séant à Pouilly-le-Fort, avec 9 arpents de terres et prés."

1391 - JEAN V vend à Jean de Vaudetar, seigneur de Pouilly, et à Pernelle Saussebernard, sa femme :

le fief de Boudoufle et l'hôtel de Collemart, "dont il n'y a plus que la place";

l'hôtel secondaire de Saint-Port avec le moulin Paillard;

108 arpents de terres et vignes dépendant dudit hôtel;

un pressoir "auquel plusieurs vignes sont serves, "et à présent il n'y a que la place";

des cens dus à plusieurs termes;

le tiers de la justice "mais de ce il avoit peu usé au temps passé et n'avait usé que la basse";

"une noroie de noïers... qui vault bien, quand échappe à la gelée, six sectier de noix".

Dame Hugue BRAQUE possédait alors l'hôtel principal de Saint-Port, dont relevaient les fiefs ci-dessus

1399 - Jean V de Saint-Port, écuyer, seigneur de Mérogis, fait aveu de deux fiefs, sis à Mardilly (Evry-les-Châteaux), relevant du château d'Yères qui appartenait à Jean Bureau de La Rivière, chambellan au roi.

La famille seigneuriale de Saint-Port cesse de paraître à cette époque.

1416 - Isabeau de MARCADÉ, veuve de Jean de Nessant, valet de chambre du Roi, dame de Saint-Port, reçoit l'acte de foi et hommage, pour le Moulin Neuf, de Marie de Montmore, dame de Brie-comte-Robert.

1467 - Merlin de CORDEBŒUF, écuyer d'écurie du Roi, seigneur de Bonaigret et de Saint-Port, reçoit l'acte de foi et hommage, pour le même fief, de Guillaume d'Harcourt, vicomte de Melun, comte de Tancarville, seigneur de la Grange-la-Prévôte.

La seigneurie de Saint-Port passa ensuite dans la famille de L'Hospital, qui possédait aussi celles de Nandy, Coubert, Vitre et Nogent à Yèbles; cette famille était alliée aux Beauvau, aux Brichanteau et aux Vaudetar.

En 1560, François de L'HOSPITAL comparait à la révision de la coutume de Melun comme seigneur de Saint-Port, Vitry, Nogent, Vernouillet, etc. Il mourut en 1598 environ.

Nicolas de L'Hospital, son petit-fils, plus connu sous le nom de maréchal de Vitry, fut seigneur de Nandy et de Coubert. Etant capitaine des gardes du corps de Louis XIII, il se chargea de le débarrasser de Concini, et fut nommé maréchal en récompense de ce service. Il reçut le roi au château de Nandy en 1642 et il y mourut en 1644; on y conserva sa statue en marbre jusqu'en 1851.

SEIGNEURS DE SAINT-PORT ET SAINT-ASSISE

1600 ? - Louis Lefèvre de CAUMARTIN.

Il réunit la seigneurie de Saint-Assise à celle de Saint-Port, et transporta la résidence seigneuriale à Saint-Assise. Le manoir féodal de Saint-Port était dans un assez triste état; on en fit une ferme.

C'était "anciennement un château fermé de murailles et de créneaux, dont il restait encore quelques vestiges, auquel les sujets dudict Saint-Port avoient accoustumé de faire guet, et de garder les portes, quand besoin estoit." Une tour à trois étages, ayant servi de donjon et d'habitation -puis d'auditoire pour la justice et de prison- a subsisté jusqu'en 1854; plusieurs tuiles portaient la date du XIIIe siècle. Il y avait au nord du parc le chemin et le climat du Crecellier (ou guetteur?).

"Le moulin de Monseigneur de Caumartin à Sainct-Port" était loué 18 livres et la ferme 98 livres en 1613.

M de Caumartin fut conseiller d'Etat, ambassadeur et garde des sceaux. C'est sans doute en reconnaissance de toutes ces faveurs et dignités qu'il fonda, par acte du 3 avril 1619, devant Grémy, substitut du notaire à Savigny-le-Temple, une messe par semaine et un service annuel au 14 mai pour le repos de l'âme de feu le roi Henri quatre.

La seigneurie de Saint-Port était chargée d'une rente à cet effet.

1623 - Marie MIRON, veuve de monsieur de Caumartin.

Elle était fille de Marc Miron, médecin de Charles IX et d'Henri III, et sœur de François Miron, prévôt des marchands de Paris, et de Charles Miron, évêque d'Angers, puis archevêque de Lyon.

En 1623, elle autorise l'établissement d'un port au bout de la rue de Seine, et cède le droit de passage sur la rivière; elle fait en 1635 une déclaration du ban et de l'arrière-ban pour les fiefs relevant de sa baronnie; le Moulin Neuf y est aussi appelé Moulin du Val.

On lit dans le registre paroissial de 1645 :

"Très haute et puissante dame Marie Miron, dame de Saint-Port, décédée à Paris, a été inhumée en l'église Saint-Médéric (Merry)."

"Le mardi seiziesme jour de juin mil six cens quarante-cinq a été fait le convoy de deffunte dame Marie Miron, veufve de messire Louis Lefebvre, vivant chevalier, seigneur de Caumartin et aultres lieux, garde des sceaulx de France, etc." Extrait des registres de Saint-Merry avant l'incendie des archives.

M de Caumartin eut trois fils : l'aîné appelé monsieur de Caumartin, un autre appelé monsieur d'Amiens, évêque d'Amiens, et le suivant :

1645 - Jacques Lefèvre de CAUMARTIN, marquis de Cailly, etc, ambassadeur de France auprès des Lignes (cantons) suisses.

On le nommait monsieur de Saint-Port dans sa famille.

L'église paroissiale fut prolongée en 1652 de toute la basse nef sans doute en grande partie grâce à ses libéralités; le clocher paraît être de la même époque. La même année, beaucoup de gens des environs de Melun se réfugièrent dans la ville, à cause des guerres de la Fronde; plusieurs personnes de Saint-Port, de Boissise et d'ailleurs, y moururent d'une épidémie occasionnée par la famine et par le surcroît de population.

1668 - Geneviève de LA BARRE, veuve du précédent.

D'après une déclaration faite par elle en 1669 au nom de ses enfants, notamment d'Henry de Caumartin, conseiller aumônier du roi, abbé de Saint-Quentin-en-Ile, et de Robert de Caumartin, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, héritiers bénéficiaires de leur père, la baronnie de Saint-Port comprenant :

"Hôtel avec grande basse-cour servant de ferme, pressoir, colombier à pied, parc de 20 arpents clos de murs;

"Fief de Vaudetar avec le Moulin-Paillard;

"Droit de banalité pour le four, lequel est en ruine et il n'en reste aucun vestige;

"Item pour le pressoir et le moulin;" le pressoir existe encore;

"Droit de haute moyenne et basse justice avec fourches patibulaires à 3 piliers" dans le lieu dit Les Justices;

"Droit de pâturage pour les Uzelles, consistant en un demy boisseau de méteil par feu;

"Droit de bac pour passer hommes et chevaux sur la rivière de Seine, sans qu'il soit permis à aucune personne de passer ou tenir bateau passager entre Melun et Corbeil, sauf ceux établis."

Ce droit s'exerçait à Saint-Port, lieu dit Les Tournelles, où il y avait l'Hôtel du Travers (aujourd'hui auberge du passeur), et à Saint-Assise où l'auberge dite le Tournebride a subsisté jusqu' la construction du pont en 1861.

Le pilori seigneurial était à l'ouverture de la rue de Saint-Assise, sur le carrefour dit alors du Carcan.

Les Uzelles, devenues biens communaux à la Révolution par l'abolition des droits féodaux, ont été achetées en 1867, par le prince Marc de Beauvau.

1682 - Antoine de BENOIST, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses finances.

1687 ? - Catherine GON, sa veuve.

Les devoirs féodaux se rendaient toujours au châtel de Saint-Port.

Le 16 novembre 1685..."Messire Médéricq Sevin, chevalier, seigneur de la Grande la Prévoste... et du fief du Moulin Neuf... s'est transporté au devant de la grande porte et principale entrée du lieu seigneurial de Saint-Port... ou estant ledict sieur Sevin auroit par trois diverses fois frappé à icelle, et demandé à haute et intelligible voix, sy messire Antoine de Benoist, chevalier, seigneur baron de Saint-Port... y estoit, ou aultre personne ayant charge de luy pour recevoir ses vassaux en foy et hommage... A quoy seroit survenu messire Louis

lefebvre, agent d'affaires dudict seigneur baron de Saint-Port... lequel a fait response que ledict seigneur n'estoit point audict lieu... Ce que voiant ledict sieur Sevin auroit dict... Je vous pry de faire savoir à mondict, seigneur baron de Saint-Port, que je suis venu icy pour luy faire et porter les foy et hommage... que je suis tenu luy faire et porter à cause du fief du Moulin Neuf... à moy appartenant au moyen de la substitution faite à mon proffit par deffunct messire Jean Sevin... mon père... et attendu le decedz arrivé de messire Thierry Michel Sevin...mon frère... Ledict sieur Sevin a desceint son espée, osté ses esperons, nüe teste, un genouil en terre, et au devoir porté par la coustume de Melun, a aussy dict...

Mondict Seigneur baron de Saint-Port, je vous fais et porte la foy et hommage, serment de fidélité que je suis tenu vous faire et porter à cause dudict fief du Moulin Neuf... Dont et de tout ce que dessus ledict sieur Sevin a requis acte... (minutes de Savoye, notaire à Melun.)

Le Moulin Neuf appartient aux seigneurs de La Grange jusqu'en 1789.

1695 ? - Jean de LA CHAPELLE, receveur général des finances à La Rochelle.

Il quitta la carrière des finances pour se livrer à la poésie. On a de lui des tragédies et plusieurs comédies, entre autres les Carosses d'Orléans, ainsi que des Pastorales sur l'adoration des Bergers et des Mages, et des Dialogues sur la Passion de Jésus-Christ. On n'était pas encore bien éloigné du temps où l'on jouait les Mystères.

La Chapelle fut nommé de l'Académie française en remplacement de Furetière; son fauteuil était occupé en dernier lieu par Lamartine.

1717 - Jean-Baptiste GLUCQ, écuyer, conseiller du roi en tous ses conseils.

Il ajouta au domaine de Saint-Port les seigneuries de Bréviande, Cesson, Saint-Leu, Savigny en partie, Pouilly-le-Fort et Boissise-la-Bertrand. Ces deux dernières provenaient des Vaudetar. Seulement à Boissise, les Célestins de Paris avaient la petite seigneurie du Larré, qui leur avait été donnée vers 1320 par Jacques Marcel, bourgeois de Paris; "il employa 720 livres parisis pour l'achat de l'hostel, pressoir, vignes cens et rentes" avec droit de forage sur les vins débités et de rouage sur les vins exportés.

En 1748, M Glucq fit donation de la terre de Pouilly à M Daldard, baronet d'Angleterre, et mourut la même année à Paris, paroisse de Saint-Sulpice; son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Port.

1748 - Jean-Baptiste-François de MONTULLÉ, chevalier, neveu du précédent, conseiller au Parlement de Paris, secrétaire des commandements de la reine, grand bailli d'épée de Melun et Moret.

La terre de Saint-Port fut confirmée en titre de baronnie en sa faveur par lettres de juin 1762 et arrêt du 13 septembre suivant. C'est à lui qu'est dédié le commentaire sur la coutume de Melun par Sévenet.

En 1753, monsieur de Montullé fut parrain de la grosse cloche avec madame de Montullé; la seconde eut pour parrain Etienne Michel Bouret, écuyer, fermier général des finances, seigneur de Croix-fontaine, et pour marraine madame Préaudeau née Gaulard. Cette dame devait être la belle-sœur de madame Gaulard, la plus intime amie de Bouret, dont Marmontel a peint le caractère dans un des contes de la Veillée, et dont il accompagna le fils dans un voyage à Ferney, chez Voltaire.

Bouret habitait alors la maison de Croixfontaine, petit fief avec chapelle, jardin, pressoir banal, et parc de six arpents "aboutissant aux vieux murs de Saint-Port;" ce qui donne à croire qu'il y avait d'anciens murs de défense, d'autant plus que c'était dans le lieu appelé les Tournelles.

Toute la famille de Bouret assiste en 1751, au mariage d'un de ses neveux dans la chapelle de Croixfontaine. On y voit ses frères : Antoine-François Bouret de Valroche, écuyer, devenu depuis seigneur haut-justicier de Croissy et Torcy; Augustin Bouret de Villaumont, écuyer; François Bouret d'Hérigny, écuyer; et ses sœurs : Marie-Jeanne Bouret, femme Préaudeau, et Angélique Bouret, femme de Louis Landry, receveur général des finances d'Auvergne.

Ce fut quelques années après, que Bouret conçut le projet de construire le Pavillon du Roi. Les travaux en pleine activité, dès 1755, ne furent terminés qu'en 1761. Dans une lettre du 23 avril 1762, Bouret écrit à un de ses amis : "Je songe à payer la dépense que j'ai faite au Pavillon du Roi l'année dernière. Heureusement je n'y ai plus d'ouvriers, et j'attends une circonstance favorable pour recueillir mes fonds qui sont immenses, et le fruit de mes peines."

Bouret avait -outre le titre de fermier-général- le portefeuille des emplois à la Cour. Marmontel avait fait sa connaissance à l'occasion d'une place qu'il sollicitait pour une nièce. Depuis, il était devenu l'ami de Bouret; le voisinage de Saint-Assise l'attira aussi chez monsieur de Montullé.

De toutes les campagnes où il passait la belle saison, Croixfontaine et Saint-Assise étaient celles qui avaient pour lui plus d'attraits; il y composa plusieurs de ses contes. Il se plaisait tantôt à Croixfontaine "sur ces bords que la Seine arrose en décrivant un demi-cercle immense comme pour le plaisir des yeux, tantôt à Saint-Assise, dans ces belles allées ou sur cette longue terrasse qui domine la rivière, et d'où l'œil en mesure le cours majestueux."

A Croixfontaine, tout n'était que plaisirs et que fêtes; Bouret y réunissait tous les raffinements du luxe; il était reconnu pour l'ami le plus obligeant et le plus magnifique; c'était en même temps l'homme le plus imprévoyant. Plusieurs de ses amis s'affligeaient de ses profusions, mais il avait le défaut de ne pas vouloir les écouter sur l'article de la dépense.

A Saint-Assise l'existence n'était plus la même; on y menait une vie régulière et agréablement appliquée. Monsieur et madame de Montullé étaient continuellement occupés à rendre l'instruction facile et agréable pour leurs enfants; l'un faisait pour eux un extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, l'autre abrégeait l'Histoire naturelle de Buffon. Dans l'après-midi, madame de Montullé prenait ses pinceaux, ses filles leurs crayons. A la promenade monsieur de Montullé excitait la curiosité de ses enfants par l'étude des plantes dont il leur composait un herbier; jusque dans les jeux, on cherchait à éveiller leur imagination. C'était une école de famille où l'étude n'avait rien de contraint ni de sévère.

En 1771, il y eut dans le pays une épidémie typhoïde, qui régnait de tout ce côté de la Seine; plusieurs personnes en moururent à Saint-Port et à Saint-Assise; un grand nombre de domestiques en furent atteints à Croixfontaine.

Vers le même temps, l'assassinat d'un garde de Saint-Assise par un habitant de Saint-Port, et l'exécution du coupable qui fut roué sur la place du village, avaient désaffectonné M. de Montullé de sa campagne de Saint-Assise; il se décida à la vendre.

1773 - décembre. La marquise de MONTESSON, née Charlotte-Jeanne Béraud de La Haye de Riou.

Elle acquit la baronnie de Saint-Port et Saint-Assise avec les seigneuries voisines. Le 23 avril de cette même année, elle avait épousé, dans la chapelle de sa maison, rue de la Chaussée-d'Antin à Paris, le duc d'Orléans, petit-fils du régent et grand-père du roi Louis-Philippe. Une copie de leur acte de mariage, prise en 1869 sur les registres paroissiaux de Saint-Eustache aux archives de l'Hôtel-de-Ville, avant leur destruction, a été transcrite dans le registre de paroisse de Seine-Port.

Madame de Montesson avait été présentée à la Cour du vivant de son premier mari; elle s'y était fait remarquer par la distinction de son esprit et de ses manières. C'est là que le duc d'Orléans l'avait connue. Le roi n'avait consenti à leur mariage qu'après beaucoup de difficultés, et il avait voulu qu'il restât secret. Aussi madame de Montesson, bien qu'épouse légitime, n'eut point le titre ni le rang de princesse; elle était dans une position analogue à celle de madame de Maintenon avec Louis XIV. C'est pour cela qu'elle fut autorisée à stipuler en son propre nom, et c'est ainsi qu'elle acquit personnellement la baronnie de Saint-Port.

L'entrée de madame de Montesson dans la maison d'Orléans ne manqua pas d'être utile à sa famille. Le comte de Genlis, puis marquis de Sillery, son neveu par alliance, devint capitaine des gardes du duc de Chartres (Égalité), et l'un de ses familiers; madame de Genlis, sa nièce,

fut dame d'honneur de la duchesse de Chartres et gouvernante de leurs enfants. Le vicomte, puis comte de Valence, gendre de madame de Genlis, obtint le titre de premier écuyer du duc de Chartres, avec le grade de colonel du régiment de Chartres-Dragons.

Madame de Genlis était fille d'une sœur de madame de Montesson; elle n'était pas bien avec sa tante et se rencontrait rarement avec elle; même elle s'est montrée dure à son égard dans ses Mémoires. Madame de Valence avait été mariée à Paris dans la chapelle de la maison de madame de Montesson, qui l'avait emmenée quelques jours à Saint-Assise; elle y venait de temps en temps; mais madame de Genlis se gardait bien d'y venir, quoiqu'elle eut quelques raisons d'aller au Pavillon chez Bouret qui était son parrain.

Madame de Montesson s'occupait de littérature, d'arts et même de sciences. Elle composa plusieurs volumes de pièces de théâtre qui étaient représentées en famille, et où le prince et elle jouaient souvent un rôle; elle a laissé des tableaux de fleurs qui ne sont pas sans mérite. Les savants Laplace et Berthollet lui donnèrent des leçons de physique et de chimie. C'est sans doute grâce aux rapports qu'il eut avec elle, que Laplace connut les agréments des bords de la Seine, et qu'il vint se fixer au Mée près de Melun. Quant à Berthollet, il était attaché comme médecin à la maison de madame de Montesson. Le registre paroissial de 1781 constate l'inhumation de "François Pétrie, domestique de M Berthollet, médecin de madame de Montesson, décédé la veille au château de Saint-Assise, natif de la paroisse de Oudart en Savoye." Berthollet était lui-même d'Annecy ou des environs.

Du temps du duc d'Orléans le château de Saint-Assise avait un personnel considérable. Il y avait outre la maison militaire :

Un secrétaire des commandements de S. A. S.;

Un écrivain ou secrétaire en second;

Un ingénieur, inspecteur-général des travaux;

Un gouverneur du château;

Un chapelain de S. A. S.;

Un receveur de la seigneurie;

Des officiers de la bouche et de l'échansonnerie;

Un argentier du prince;

Un valet de chambre, musicien;

Un inspecteur des chasses et de la vénerie;

Un garde des routes.

La vénerie était installée au vieux châtel de Saint-Port.

Le registre de 1785 contient l'acte de baptême de Jean-Aimé-Nicolas, fils de François Naudet, échanson de monsieur le duc d'Orléans. Parrain Jean Cyrus Adélaïde de Timbrune-Timponne, vicomte de Valence; marraine Aimée Nicole Pulchérie Brulart de Genlis, vicomtesse de Valence.

Le château de Saint-Assise reçut vers 1780 des agrandissements qui en modifièrent le caractère primitif et en firent une maison princière; deux pavillon y furent ajoutés; une pompe à feu -chose nouvelle alors- fut établie au bord de la rivière, peut-être même sous la direction de Berthollet, pour amener l'eau au château. Il y eut aussi, dans le parc aux daims, une petite ferme hollandaise, sorte d'essai d'acclimatation. Ces travaux considérables avaient attiré beaucoup d'ouvriers du Limousin, dont plusieurs se fixèrent dans le pays.

En 1775, le Pavillon du Roi fut érigé en fief par madame de Montesson en faveur de Bouret. La construction de ce somptueux château avait apporté des embarras dans ses affaires; ses prodigalités de grand seigneur amenèrent sa ruine.

Bouret avait eu l'honneur -qu'il ambitionnait beaucoup- de recevoir Louis XV; il s'était ruiné à bâtir et à décorer le Pavillon pour lui, et le Roi croyait l'en payer assez en l'honorant de sa visite une fois l'année dans un de ses rendez-vous de chasse, faveur qui coûtait cher encore au malheureux obligé ce jour-là de donner à toute la chasse un dîner où rien n'était épargné.

La mort du Roi produisit un bouleversement dans la fortune de ses amis; celle de Bouret en ressentit fortement le contrecoup; le Roi n'avait pas seulement pensé à le sauver. Ce riche financier mourut insolvable en 1776.

Bouret est un personnage au sujet duquel le roman a un peu ajouté à l'histoire. On a dit et répété qu'il était le fils d'un laquais; son acte de baptême n'en parle pas. Cette pièce -prise à temps sur les registres de Saint-Roch- porte qu'il est né à Paris en 1710; qu'il a été baptisé par l'abbé de Tencin, devenu dans la suite cardinal-archevêque de Lyon; et qu'il a eu pour parrain un oncle paternel, bourgeois de Paris, ce qui suppose une certaine notabilité. Son père était plutôt employé aux Aides; et c'est en suivant cette carrière lui-même, que se révéla son génie financier. On a dit aussi que Bouret visait au bel esprit, et qu'il laissa plusieurs volumes de poésie. C'était certainement un homme d'esprit qui brillait surtout par les traits de sa conversation; il rivalisait sur ce point avec les causeurs les plus spirituels; mais les poésies qu'on lui attribue sont d'un sieur Bouret, officier en retraite.

Le Pavillon fut acquis des créanciers de sa succession par le prince de Salm-Kirbourg qui en fit aveu, foi et hommage à madame de Montesson. C'était un landgrave allemand fixé en France depuis plusieurs années; il avait fait construire à Paris un magnifique hôtel qui est devenu le Palais de la Légion-d'Honneur, incendié en 1871.

La maison de madame de Montesson fut une providence pour le pays; elle y fit établir un marché fixé au jeudi, et deux foires que se tenaient les trois jours d'après la Pentecôte, et les 17, 18 et 19 septembre, en remplacement d'une plus ancienne qui avait lieu en octobre. Des lettres patentes données à Versailles, en 1776, en confirmèrent l'établissement.

Madame de Montesson donna, pour la tenue de ces foires et marchés, la place publique, dite anciennement Jeu-de-Paume, et renonça à tous droits seigneuriaux pour en faciliter le succès; mais à la Révolution, leur peu d'importance les fit tomber.

On lui doit aussi la création de nouvelles rues qu'elle fit tracer dans ses propriétés de Saint-Port; elle céda des terrains aux habitants pour encourager les constructions; c'est ainsi qu'il se forma comme un nouveau village, composé en partie de maisons de campagne.

Au moi d'octobre 1785, la Reine voulut se rendre par eau de Paris à Fontainebleau, et dut passer en face le château de Saint-Assise. Le comte de Provence, frère du Roi, adressa à ce sujet un madrigal non signé à madame de Montesson, dans la pensée que la Reine sensible à un trait d'esprit consentirait à s'arrêter chez le duc d'Orléans. Mais personne de la petite Cour de Saint-Assise ne devina l'auteur de cet envoi anonyme ni le parti qu'on en pouvait tirer. Quand le yacht royal fut signalé, le duc d'Orléans descendit avec toute sa maison au bord de la rivière pour présenter ses devoirs à la Reine, mais Elle ne voulut point s'arrêter au château, malgré les vives instances qu'on lui fit. Le duc d'Orléans et madame de Montesson regrettèrent cette petite maladresse; et le comte de Provence fut encore plus contrarié de l'insuccès de ses vers. "Avec tout leur esprit, dit-il, ils sont b... à Saint-Assise."

Le duc d'Orléans tomba malade au château de Saint-Assise vers le 15 novembre suivant. La Cour était à Fontainebleau; un médecin envoyé par le Roi pour savoir de ses nouvelles arriva trop tard; le prince était mort le 18 à sept heures du matin. Son cœur fut inhumé le surlendemain dans le sanctuaire de l'église de Saint-Port en présence de plusieurs grands personnages. Madame de Montesson alla demeurer ensuite à Paris. Le roi lui dit défendre de porter le deuil avec éclat, et de le faire prendre à ses gens; alors elle se retira au couvent de l'Assomption pendant la première année de son veuvage.

Ce n'est qu'en 1787 qu'elle vendit la baronnie de Saint-Port. La même année, elle fit transporter le cœur du prince dans le caveau d'une chapelle nouvellement construite par ses ordres et à ses frais, et dédiée à Saint-Louis. Cette chapelle, adossée au mur plein de l'église à droite du chœur, sans autre communication qu'une petite porte latérale, fut annexée à l'édifice vers 1825 par l'ouverture de trois arcades cintrées, et forme depuis un bas-côté. C'est madame Manuel, propriétaire de Saint-Assise, qui fit faire ces travaux.

Madame de Montesson traversa sans trop de désagréments les temps de la Révolution. Un décret du Comité de sûreté générale en date du 28 germinal an II ordonna l'arrestation de "la nommée Montesson, demeurant à Neuilly" et l'apposition des scellés sur ses papiers; mais elle recouvra peu après sa liberté. La connaissance qu'elle fit à Plombières de Joséphine de Beauharnais, femme du général Bonaparte, lui servit plus tard sous l'Empire à rentrer dans son douaire. Le marquis de Sillery avait péri victime de la Terreur; madame de Genlis, après une émigration très agitée, rentra en France et obtint une pension avec logement à l'arsenal; elle vécut jusqu'en 1830, assez pour voir Louis-Philippe son élève monter sur le trône. Le général de Valence devint sénateur.

Madame de Montesson étant morte en 1806 à Paris dans sa maison rue de Provence, le général de Valence la fit inhumer à Saint-Port dans le caveau du duc d'Orléans. Le tombeau de ce prince avait été violé en 1792; le seau de plomb contenant son cœur fut alors déposé dans le cimetière, non sans avoir subi quelques outrages. Il y eut une réclamation de dix-huit livres de déboursés adressée au district par la municipalité pour l'avoir fait enterrer. Lors de l'inhumation de madame de Montesson, le seau de plomb fut réintégré dans son ancienne sépulture; enfin en 1834, il fut placé dans le tombeau actuel en marbre blanc que venait de faire ériger le roi Louis-Philippe. A cette occasion l'église reçut plusieurs ornements et un tableau.

1787 - Le comte de PROVENCE (Louis XVIII) acquit la baronnie de Saint-Port; il ne la garda que six mois et la vendit la même année à

La duchesse de KINGSTON, anglaise célèbre par ses aventures et son esprit. Cette dame étant morte l'année d'après, la baronnie échut à son neveu

Sir GLOWER de WISPENSTON qui fut le dernier seigneur.

1790 - La propriété de Saint-Assise fut achetée par le comte des TILLIÈRES, dont le mariage fut célébré dans la chapelle en 1791. Incarcéré à Fontainebleau pendant la Terreur, puis conduit à Paris, le comte des Tillières ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre. Le prince de Salm-Kirbourg, moins heureux avait été exécuté quelques jours avant. La princesse Amélie de Hohenzollern-Sigmaringen, sœur de sa femme, lui fit ériger un superbe tombeau que l'on voit encore au cimetière Picpus. Les biens de ce prince, d'abord confisqués par la Nation, furent rendus à son fils par plusieurs décrets dont un de la Convention en date du 1er jour complémentaire an III; (septembre 1795); mais le Pavillon appartenait déjà en 1791 à un sieur Merlino.

Les propriétaires de Saint-Assise ont été depuis :

1795 - M CAZAUX, puis madame CAZAUX, sa veuve;

1807 - La bande noire qui fit démolir les deux pavillons construits par le duc d'Orléans;

1808 - Le comte de POURTALÈS.

1824 - Madame MANUEL, femme d'un banquier de ce nom;

1827 - Le prince Charles de BEAUVAU, mort sénateur en 1864;

Le prince Marc de BEAUVAU, ancien député.

Le PAVILLON de SAINT-ASSISE près de la Seine a été construit en 1802 par M Rivière, dans une partie du domaine principal, acquise vers 1794 par M Beauregard, son beau-père, puis par M Cadet de Gassicourt, et comprenant alors les pressoirs et le potager. Depuis, il a fait retour aux propriétaires du château ainsi que les autres portions démembrées de la propriété. On l'a vu habité par Marchand, valet de chambre de Napoléon Ier; puis Bérard, auteur des Cancans, pamphlet légitimiste; et par Alexandre Dumas fils, qui y a composé en 1855 l'Affaire

Clémenceau, où il a peint plusieurs sites d'alentour. Depuis 1856, il est occupé par le baron Stanley.

Le PAVILLON DU ROI, après avoir appartenu, sous l'Empire, au maréchal Maret, duc de Bassano, a été démoli sous la Restauration par la bande noire; il n'en reste plus que les caves. Les communs ont été appropriés en maison de campagne. C'est depuis 1813 la propriété du vicomte Justinieu Clary. Le pavillon actuel est sur la commune de Nandy, et une grande partie du parc sur Seine-Port.

COMMUNE

Avant 1789, Seine-Port était une paroisse du bailliage de Melun et du diocèse de Sens, et le chef-lieu d'une conférence. Compris en 1790 dans le canton de Boissise-la-Bertrand, il fait partie depuis 1800 du canton nord de Melun.

Le territoire contient 853 hectares dont les deux tiers environ appartiennent au domaine de Saint-Assise.

Les contributions s'élèvent à vingt mille francs; elles étaient de douze mille francs en 1834.

Il y a bureau de poste, société de secours mutuels et bureau de bienfaisance.

Une école de filles et un asile, dus à la charité privée et tenus par des sœurs, ont été établis en 1864. Chaque école a une rente de 100 francs, fondée par monsieur Douche, ancien maire, auquel on doit aussi l'horloge de la paroisse.

La population est de 750 habitants en hiver et de 850 en été. On comptait 68 feux en 1753; aujourd'hui le nombre en est triplé.

Un nouveau marché fixé au jeudi a été créé en 1862. Anciennement Seine-Port avait une mesure particulière pour le vin et les grains.

Le pays est à sept quarts d'heure de Paris au moyen d'un omnibus qui correspond trois et quatre fois par jour sur la ligne de Lyon, station de Cesson.

Les habitants se firent représenter à la rédaction de la Coutume en 1560 par Gilbert Richer et Jean Riant, marguilliers. Ils délèguèrent en 1789 les sieurs Desgranges et Pérault pour l'élection des députés du Tiers-Etats, au chef-lieu.

On trouve beaucoup d'officiers de l'ancienne justice de Saint-Port; mais on ne voit que deux ou trois notaires, vers 1662 et 1694.

Église - Le chœur, deux travées de la nef et le bas-côté correspondant à gauche sont de la fin du XIIe siècle. C'est l'époque de transition entre le roman et le gothique. Les voûtes paraissent avoir subi des retouches au XVIIe siècle. Il reste peu d'ornements d'architecture; des chapiteaux à feuilles fantastiques, des colonnettes trigéminées, quelques têtes grimaçantes assez frustes; voilà tout le cachet artistique de l'édifice. Deux petits tableaux, genre espagnol, représentant le Sauveur et Saint-Jean-Baptiste encore enfants, passent pour des copies de Murillo

Les fenêtres ont été ornées de vitraux de couleur de 1860 à 1866.

Le banc seigneurial était dans la chapelle de la Vierge.

Le patron est Saint-Sulpice, évêque de Bourges, aumônier de Clotaire II; mais la fête du pays se tient le premier dimanche de septembre.

En 1793 on transporta au district de Melun les ornements, un timbre d'horloge, les croix et grilles de l'église, les bancs et la balustrade en fer de la chapelle du ci-devant duc d'Orléans, "un cœur et une couronne d'argent doré" qui étaient à son tombeau. Un bon de 18 livres pour avoir transporté la plupart de ces objets "au bureau du coche" est signé : Marillier.

Environ 6 arpents de terres de la fabrique et 3 de la cure furent vendus nationalement avec le presbytère et le cimetière de 20 perches en face l'église. La chapelle Sain-Louis et l'église elle-même avaient été soumissionnées pour 4,400 livres; mais la vente n'eut pas lieu.

Le presbytère, racheté depuis, sert de presbytère, de mairie et d'école communale. Le clocher renferme deux cloches provenant d'une autre église.

Industrie - Il y a, sur le ru de Ballory, quatre moulins dont deux ne marchent plus, et deux chôment souvent faute d'eau dans les années de sécheresse. Le moulin Paillard a été une féculerie (1845); la maison tout près, une manufacture de ganses (1787-1825): et celle au-dessous, une fabrique de fleurs (1856). L'extraction, le cassage et l'expédition de la pierre sur Paris forment depuis quelque temps une industrie importante. Le port sur la rivière reçoit particulièrement le bois et le macadam.

Invasion - 1814 . A la suite des batailles de Montereau et d'ailleurs, Seine-Port reçut des blessés que l'on faisait descendre par eau. D'avril à septembre, on eut à loger et nourrir successivement des détachements d'environ deux cents hommes de cavalerie russe et cosaque, et d'infanterie polonaise. On faisait chaque semaine une collecte dans toutes les maisons pour leur nourriture. Le chef était logé chez madame Leroux-Ramstein, russe de nationalité, qui servait d'interprète.

1815 - Il n'y eut point d'occupation militaire.

1870 - Fin d'août et commencement de septembre, plus de deux cents habitants de toute classe émigrèrent à Paris, dans les provinces, et jusqu'en Angleterre. Le 14 septembre on fit sauter dix mètres environ du tablier du pont de Saint-Assise; le 21, trois cents cuirassiers bavares allant au siège de Paris prirent le gîte et la nourriture; c'est le seul passage de troupes que l'on eut à supporter pendant la guerre; il y en eut un second en mars après la paix.

Les réquisitions en vivres, fourrages, chevaux et voitures de conduite, pendant cette période de temps, s'élevèrent à 5,000 francs dont la commune fut indemnisée plus tard.

Le 18 octobre, les allemands stationnés au château de la Grange brûlèrent la ferme des Joies, appartenant au prince de Beauvau, en représailles de ce que les francs-tireurs y avaient pris quatre de leurs hommes occupés à battre et enlever les grains, comme ils faisaient dans les fermes des environs.

1871 - Janvier. Une quarantaine de Bavarois furent employés à la reconstruction provisoire du pont de Saint-Assise, et logèrent au château et au Pavillon; les communes limitrophes contribuèrent à leur nourriture.

Du 15 mars au 10 septembre, le pays fut occupé par 200 Bavarois environ, sauf la dernière quinzaine de mai où ils furent remplacés par 500 chasseurs et pontonniers Prussiens. C'est la garde du pont de Saint-Assise qui valut à Seine-Port cette occupation de six mois; mais, depuis la paix, on ne leur devait que le logement. Le chef logea successivement dans les maisons Broquette, Ballard et Déjazet.

Le pont de Saint-Assise ne fut réparé intégralement qu'en 1872.

CONCLUSION

Seine-Port est un pays agréable à habiter; il offre les avantages d'une charmante villégiature. L'air y est pur; le terrain sablonneux et incliné favorise l'assainissement des rues. Des jolies promenades dans les bois et au bord de l'eau, le cours de la rivière avec ses rangées d'arbres et ses îlots garnis de massifs boisés, embellissent le paysage. Pour peu que l'on gravisse les coteaux environnants, le regard embrasse toute la vallée de la Seine comme un magnifique panorama. Une trentaine de maisons bourgeoises entretiennent, pendant l'été, un mouvement de monde et d'équipages, qui donne au pays une physionomie élégante et animée; aussi a-t-il toujours été le rendez-vous d'une société nombreuse de toutes nuances. Déjà avant la Révolution il était habité par des familles distinguées; l'établissement de nouvelles maisons l'a fait rechercher encore davantage depuis. Le coche d'abord, ensuite les bateaux à vapeur de la Seine offraient alors des moyens de communication relativement faciles. Aujourd'hui le voisinage du chemin de fer met Seine-Port à proximité convenable de Paris, assez près pour y venir facilement, assez loin pour y être tout-à-fait à la campagne.

ANNEXES

Particularités.

1643 - Jean Chappey, aumônier de S. A. S. le duc d'Orléans, devient curé de Saint-Port.

1662 - L'église possédait environ 5 arpents de biens et la cure 10 arpents.

1701 - P. Guignace, curé, déclare porter pour armes : de Sinople avec un œil d'argent. Droit payé, 20 livres. Armorial général.

1736 - Baptême Masselin. Parrain : Hilaire-Armand Rouillé du Coudray, seigneur dudit lieu, grand rapporteur et correcteur des Lettres de Chancellerie de France.

1746 - Baptême Vernier. Parrain : Etienne-Michel Bouret, écuyer, seigneur de Croixfontaine. Don à l'église, par le même, d'une croix argentée.

1748 - Mariage de Frémont et de Guiry. Témoin : Philippe Destouches, de l'Académie française.

1755 - Décès d'un certain nombre d'ouvriers du Limousin occupés aux travaux du Pavillon du Roi.

1780 - Couronnement et mariage d'une rosière "choisie par la pluralité des voix des habitants, comme la plus vertueuse, la plus économe et la plus laborieuse fille de la paroisse; bienfaiteur : M de Lessard, président trésorier de France."

1780-82 - Décès de plusieurs ouvriers, entre autres d'un jeune homme "d'Aubusson en Marche, travaillant depuis deux ans aux travaux de Saint-Assise."

1783 - Bernard O'Brien, curé, devient aumônier du duc d'Orléans et plus tard chanoine de Béthune.

1785 - Bénédiction d'un nouveau cimetière sur le chemin de Melun.

1786 - Inhumation d'un enfant de Montereau, mort sur le coche, en passant à Saint-Port.

1788 - Décès du sieur Thomas, chirurgien attaché à la maison de Monsieur, frère du Roi.

1794 - Joisel, ex-garde de Monsieur, frère du Roi, garde bois de la Nation à Boissise-la-Bertrand, est condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour propos tendant au rétablissement de la royauté.

1796 - Une personne est retirée de la Seine "en face la maison de M Morris, ancien ambassadeur des États-Unis d'Amérique, et l'un des fondateurs de l'Union.

1797 - Décès de Joachim Comte "ministre du culte catholique" curé de Saint-Port insermenté.

1798 - F.-Nic. Osselin, ancien prêtre, frère du conventionnel, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration cantonale, exerce les fonctions du culte, et devient maire en 1800.

1818 - Inhumation du général Henri Letellier, demeurant à Croixfontaine.

1832 - Choléra; 22 décès fin juin; 5 en juillet; 7 fin d'août.

1840 - L'abbé Dupanloup célèbre, dans la chapelle de Saint-Assise, le mariage du prince Marc de Beauvau avec demoiselle d'Aubusson de la Feuillade.

1846 - Baptême Déjazet-Charpentier. "Parrain, Alexandre Dumas, homme de lettres, marquis de la Pailleterie; marraine, Virgine-Pauline Déjazet, actrice."

1848 - La princesse Charles de Beauvau fait défricher des terres pour occuper les ouvriers.

1853 - Le père Ventura, ancien général de l'ordre des Théatins, prêche devant une société d'élite.

1854 - Choléra : 12 décès fin d'août et commencement de septembre.

1862 - Décès de la princesse Marc de Beauvau; Monseigneur Allou, évêque, et M de Lassus, préfet, assistent au convoi.

1864 - L'abbé Deguerry célèbre le mariage du comte Horace de Choiseul-Praslin avec demoiselle de Beauvau.

Décès de Claude Testard, lieutenant-colonel d'artillerie de marine.

1868 - Installation d'un bateau-lavoir payé en grande partie par M de Villemessant.

1869 - Toute la rédaction du Figaro, et de la Lanterne, Rochefort en tête, assiste à une fête chez M de Villemessant.

1870 - Décès d'Henri Fantin, chevalier de la Légion d'honneur, médecin pendant cinquante ans à Seine-Port.

1873 - Inhumation de J. Duprey, son gendre, libraire-éditeur, associé de la maison Gaume, à Paris.

Inscription de la 1ère cloche.

(Lettres fondues) + MICHAEL ANGELVS ANTONIVS
PAOLI RECTOR S. THOMÆ ET BENEFACTOR.

(Lettres gravées) En 1812 bénite et nommée Marie Charlotte, par James Hy. Ches. Fe. de Pourtalès, comte de l'Empire, membre de la Légion d'honneur, de l'ordre royal de la Cne. de Bavière, et par Marie Louise Joséphine de Castellane-Norante. Thierriet, curé; Douche, maire; Cretté, Destouches, Paradis, Linon, Muret, marguilliers.

Ioseph PHILIPPI FVNDAVIT. Anno Dni. MDCCLXXVI

Inscription de la 2ème cloche.

MICHAEL, ANGELVS ANTONIVS PAOLI, RECTOR
S. THOMÆ ET BENEFACTOR
IACOBVS PHILIPPVS LANDI OPERARIVS

En 1812, bénite et nommée James Louise par James Alexandre de Pourtalès, et par Marie Louise Elisabeth de Castellane-Norante, comtesse de Pourtalès
Anno Dni MDCCLXXVI..

Inscription du tombeau du duc d'Orléans.

—
L.P.O
—

ICI
EST DÉPOSÉ LE CŒUR
DE LOUIS PHILIPPE D'ORLÉANS DUC D'ORLÉANS
MORT A SAINTE ASSISE
SUR LA PAROISSE DE SEINE PORT
LE 18 NOVEMBRE 1785.

LOUIS-PHILIPPE Ier ROI DES FRANÇAIS,
SON PETIT FILS
A ÉRIGÉ CE MONUMENT
COMME UN TÉMOIGNAGE D'ATTACHEMENT
A LA MÉMOIRE DE SON AYEUL
ET DE RESPECT FILIAL,
POUR SES DERNIÈRES VOLONTÉS.

ANNO MDCCCXXXIV.

Autre inscription

CHAPELLE ST LOUIS FAITE
EN 1787 PAR MADAME
DE MONTESSON QUI Y
FUT INHUMÉE EN 1806.

L'acte d'inhumation du duc d'Orléans est imprimé dans le 1er volume de l'Inventaire des Archives de Seine-et-Marne. L'acte de mariage du duc d'Orléans et de madame de Montesson est imprimé dans le dernier Abbé de Cour, par M Hon. Bonhomme.

Paris, le 8 février 1806

Le général Valence, membre du Sénat conservateur et de la Légion d'honneur,

A Monsieur le Curé de Saint-Port.

Monsieur,

Peu de jours se sont écoulés depuis que vous avez écrit à Mme de Montesson, et j'ai la douleur de vous annoncer que nous avons eu le malheur de la perdre mercredi, 5 février, à quatre heures du soir; les derniers jours de sa vie ont été un modèle de courage et de résignation religieuse, comme sa vie entière avait été un modèle de toutes les vertus et particulièrement de bienfaisance et de piété.

Mme de Montesson a désiré être inhumée dans la chapelle de votre où elle doit être réunie aux précieux restes de son époux... L'état où se trouve cette chapelle présente un grand embarras. Je pense qu'il faudrait provisoirement l'y déposer...

Je trouve, Monsieur, une sorte de consolation dans la si profonde et si juste douleur que j'éprouve, en pensant que Mme de Montesson a choisi son dernier asyle au milieu d'une paroisse où elle a fait tant de bien et où l'on conserve à sa mémoire le tribut... d'une respectueuse reconnaissance...

C. Valence.

Extrait des Registres paroissiaux

"Ce dix février mil huit cent six, en vertu d'une lettre adressée... par Monseigneur Portalis, ministre des cultes, grand officier de la Légion d'honneur, en date du neuf courant, laquelle lettre est annexée au registre des actes de décès de la commune, a été déposé, dans la chapelle contiguë au chœur et du côté de l'épître, le corps de Charlotte-Jeanne Berraud, veuve en premières noces de Monsieur Jean-Baptiste Montesson, lieutenant-général des armées françaises, et en secondes de Monsieur Louis-Philippe d'Orléans, décédée en son hôtel à Paris...

Ce cinq août mil huit cent six, a été inhumée... en vertu d'une décision de Sa Majesté impériale du vingt-huit février dernier, transmise au soussigné par Monsieur l'évêque de Meaux, le quinze mars dernier, dans la chapelle contiguë au chœur... Charlotte-Jeanne Berraud-Delahaye... dont le dépôt avait été fait dans ladite chapelle, le dix février...

Houset, curé.

MAISONS ANCIENNES

Principaux Propriétaires.

Rue de Seine

Maison CORNU, dite Maison du Port

1623 - Ch. Segond.

1700 ? - Ogier ou Augier, écuyer.

1798 ? - Rousseau, ancien contrôleur de la bouche chez le duc d'Orléans.

1834 - Percheron, ancien intendant de la marquise de Créquy et secrétaire du prince de Polignac, maire.

Maison DE VILLEMESSANT avec chapelle avant 1789, et parc aboutissant au levant à la rue Trénelle.

1650 - P de Jassaud, chevalier.

1709 - Thomas de Heiss, baron du Saint-Empire.

1765 - Mme de Montecler, née de Montullé, veuve du comte de Montecler, maréchal de camp.

1811 - Lefebvre de La Boulaye, ancien notaire du roi.

1820 ? - Comte de Clermont-Lodève.

1835 ? - Mme Du Change, marquise de Vitry.

Maison AVISSE, supprimée vers 1780 pour l'ouverture du boulevard de Saint-Assise.

1660 ? - Mme Coignet du Changeart.

1690 ? - J-B. Jamin, son gendre, garde marteau de la Maîtrise de la forêt de Fontainebleau.

1750 ? - Le comte de La Salle.

Rue du Pommier ou de Melun.

Maison LEGRAND, maire.

1662 - Raymond Musnier, président de l'Election de Melun

1780 ? - G. Cotton, avocat au Parlement.

1812 ? - Mme Brissot de Warville, veuve du conventionnel.

Maison BANIÉ, à l'angle de la ruelle du Cimetière.

1660 ? - Mme Coignet du Changeart.

1700 ? - Cl. de Saincton, son gendre, officier au régiment de dragons-Lautrec.

1805 - Leroux-Ramstein, peintre.

1820 ? - Le colonel baron de Morat.

Maison VAUTIER, dite autrefois le Paradis, avec jardin aboutissant au midi à la ruelle Delaistre.

Maison MOREAU, Gabriel, à l'angle de la rue Herment.

1660 ? - Agnès de Barcourt, veuve Godefroy

1680 ? - René Asse, avocat.

1709 - Le baron de Heiss.

1775 - Révillon de Saint-Maurice, écuyer-fourrier du logis du Roi.
1831 - Delaunay, manufacturier, chevalier de la Légion d'honneur, maire.

Rue Dupuis.

Maison JOBERT, dite Maison de La Salle.

1662 - F. Geslain, sieur de La Salle.
1760 - Le comte de Guiry, maréchal de camp.
1776 - La marquise de Melun, l'une de ses filles.
1818 ? - M Barré et le comte Roy, son gendre, ministre des finances et pair de France.
1825 ? - Le baron colonel Dantisse

Maison et Moulin PESSARD.

1360 ? - Gilles Lemaire.
1380 ? - Jean V de Saint-Port.
1391 - Les Vaudetar de Pouilly.
1598 ? - P. Beauchesne, valet de chambre du Roi.
1650 - L'abbé F. Beauchesne, son frère.
1745 - Ph. Legros de Pessard, commensal de la Maison du Roi, conseiller du Roi et juge des Fermes de Sa Majesté.

MAISONS NOUVELLES

Fondées vers 1782 dans les terrains cédés par Mme de Montesson.

Route de Croixfontaine.

Maison RUELLE, près du moulin d'Oyson.

Jacques, dit Barrois, receveur de la seigneurie.
1805 - Potier de Baldiwiaki, son neveu allié, ingénieur, ancien inspecteur des travaux du duc d'Orléans dans tous ses domaines.
1808 - Ledru-Rollin, père

Maison ANSEAUME.

Roudier, officier de la maison de Saint-Assise.

Maison BALLARD.

Desgrauges, architecte de Saint-Assise, maire.
1856 - Le général Gautier de La Verderie.

Maison DEJAZET.

Jacques, dit Barrois
1820 - Combes, commissaire des guerres, maire.
1825 ? - La maréchale Sérurier.
1830 ? - Bosio, sculpteur.

Rue de Ville ou vieux chemin de Corbeil.

Maison ANCEAU, ancien châtel seigneurial.

Fradin, prévôt de la justice de Saint-Port

Bercagny, ancien préfet.

Yvart, agronome, membre de l'Institut, qui y mourut en 1831.

Rue Neuve de l'Eglise.

Maison JUILLERAT, ancien hôtel seigneurial secondaire.

1787 - Pérault, manufacturier

1795 - Mortemart, manufacturier, assesseur du juge de paix, maire.

Maison BARRINGER

1850 ? - Mme Jouard, veuve d'un médecin auteur d'ouvrages de médecine.

Maison LEFÈVRE.

Lepeautre, horloger du Roi et de l'Empereur.

Rue Vaudetar.

Maison FLAMET.

1838 - Esmangart de Bournonville, officier de cavalerie.

La Maison LEGOUVE a été construite vers 1800, dans une portion du domaine du Pavillon Bouret.

CROIXFONTAINE

ainsi nommé à cause d'une très belle source alimentant une fontaine surmontée d'une croix.

Maison LASSENCE. Anciens seigneurs

1560 ? - Jacq. Coignet, écuyer, avocat au Parlement.

1603 - Isabelle Masurier, sa veuve.

1635 ? - Ange Coignet, sieur du Changeart.

1669 - Le Roy, conseiller du Roi.

1674 - Bourlon de Choisy.

1697 - Demoiselle Gaucher de Belleville. - Ch. Nic. Barré.

1725 - Paris, sieur de la Montagne, conseiller-secrétaire du Roi.

1743 - Etienne-Michel Bouret.

1769 - Comte de Brancas.

Principaux propriétaires :

1796 - Guyot, juge de paix du canton. - De Loustal, planteur. - Comte Roger

1822 - Gab. Moreau, avocat-avoué d'appel, maire.

NOTABILITES
ayant habité Seine-Port

1840 ? - Jules Janin, homme de lettres.

1840 - De Solms, consul général du Wurtemberg - Bouilly, littérateur - Bordèse, compositeur de musique.

1847 ? - Pelletan, publiciste, député - Victorien Sardou, auteur dramatique

1851 - Choppart, vice-amiral

1853 - Bozérien, avocat en cassation, député

1860 - Moreau, auteur d'ouvrages religieux. - Famille Geoffroy Saint-Hilaire

1862 ? - Martinet, graveur.

FIEF DE BOUDOUFLE

BOIS DE LA SOUCHE

Anciens Seigneurs :

1380 ? - Pierre de Maubuisson, chevalier - Jean V de Saint-Port

1391 - Jean de Vaudetar

1449 - Pierre de Vaudetar

1512 - Michel de Champront, écuyer, seigneur du Mée. - Catherine de Champront, sa fille, mariée à Lambert Maigret, contrôleur général des guerres.

1560 - Antoine Maigret, écuyer, seigneur du Mée et de Boissettes.

1669 - Ses représentants - Les Seigneurs de Saint-Port - Etienne-Michel Bouret - Les propriétaires du Pavillon-Bouret

Le Bois de La Souche et le port de Croixfontaine relevaient de la Commanderie de Savigny.